

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49/453/1934 Congé.

n° 49/453/1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 453 du 31/08/1934

Date de publication
18 août 1934

Date du numéro
31 août 1934

TEXTE INTÉGRAL

un congé de trois mois est accordé après cinq ans de services ininterrompus, au téléphoniste Ahmed Gouled, en service à Djibouti.